

Dispositif et concours « Collège Nature »

Partie 1 – LE DISPOSITIF Partie 2 – LE CONCOURS

L'objectif

La Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture et la Direction de l'éducation du Département de Seine-et-Marne en lien avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne proposent le dispositif « Collège Nature ».

Il s'inscrit dans l'axe 2 du « parcours collégien » mis en place par le Département à savoir « le collégien citoyen : ouverture sur son environnement ». En effet, ce dispositif vise à sensibiliser les collégiens à la nature et à favoriser la découverte des sites naturels départementaux et repose sur un accompagnement technique d'un projet pédagogique mené par les professeurs. Ce dispositif permet aux collégiens de découvrir activement les espaces naturels et les paysages constituant leur cadre de vie et d'appréhender les relations entre l'homme et son environnement. Il permet de participer au concours « Collège Nature ».

Partie 1 – LE DISPOSITIF

Le dispositif s'articule autour de thèmes naturalistes, il se déroule sur plusieurs séances tout au long de l'année. Une des séances comprend la découverte d'un des 22 espaces naturels sensibles (ENS) départementaux, ouverts au public.

Il s'adresse aux établissements scolaires du second degré, cycle 3 et 4.

L'objectif est d'amener les élèves à réfléchir sur l'impact des comportements de l'homme sur son environnement. Il permet notamment de :

- Découvrir le patrimoine naturel proche et de façon active
- Découvrir et comprendre les fonctionnalités des milieux naturels (services rendus,...)
- Prendre conscience de la fragilité des milieux : l'intérêt de les préserver, de les gérer
- Etre acteur : adopter une attitude citoyenne, respecter le vivant

Le dispositif s'intègre à un projet de classe développé par le ou les professeurs. Il vise également à favoriser l'implication active des élèves dans la découverte de la nature.

La mise en place du dispositif



Le Département met à disposition un naturaliste professionnel qui accompagne le professeur dans son projet et apporte son expertise. Ce naturaliste dispense des animations pour les collégiens.

Les structures naturalistes animatrices sont les suivantes : l'association Seine-et-Marne Environnement, le Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien, la Ligue de Protection des Oiseaux et l'Association pour la Valorisation des Espaces Naturels du Grand Voieux.

Une réunion de préparation est nécessaire pour monter le projet avec le professeur avant l'intervention de l'animateur devant les élèves. Cette réunion entre le professeur, l'animateur et le Département permettra de caler précisément : les thèmes des séances, les sites naturels à découvrir, en particulier l'ENS.

L'ensemble du projet devra être validé par le chef d'établissement après avis du Conseil d'administration du collège.

[Comment s'inscrire au dispositif](#)

Un formulaire est à remplir en annexe n°2.

[Les thèmes naturalistes](#)

Les animateurs naturalistes proposent différents thèmes pour structurer leurs séances dans la classe:

- 1- Flore et gestion écologique
- 2- Faune et habitats
- 3- Développement durable
- 4- Ressource en eau
- 5- Roche et paysage

Les thèmes sont à adapter en fonction du projet de classe (se référer à l'annexe n°2) et peuvent prendre différentes formes comme par exemple : un rallye nature, une sortie nature ou artistique...

[Durée des séances](#)

Trois séances sont proposées.

- Séance 1 : en classe et/ ou sur un site naturel de proximité
- Séance 2 : en classe et/ ou sur un site naturel de proximité
- Séance 3 : découverte d'un ENS

La durée des séances en classe est de 2h. La durée de l'animation sur l'ENS est d'une demi-journée.

[Choix de l'ENS](#)

Les 22 Espaces naturels sensibles (ENS) sont listés en annexe n°1.

[Mise à disposition de matériel et prêt d'expositions :](#)

Durant les séances, l'animateur peut mettre à disposition du matériel acquis par le Département (appareils photos numériques, loupes binoculaires, caméras, loupes de botanistes, boîtes loupes, filets à papillons, guides de détermination).



Tout le matériel sera restitué à l'animateur, à la fin de chaque séance.
Des expositions peuvent être mises à disposition gratuitement.

Evaluation

A l'issue des interventions, il est proposé aux professeurs de remplir une fiche d'évaluation du dispositif (annexe n°3).

Concours « Collège Nature »

L'implication dans le dispositif permet de participer au concours (cf. partie 2).

La participation financière du Département

Le Département prend en charge les interventions des structures animatrices dans la limite de 3 séances.

Il participe également au financement d'une partie du transport entre l'établissement et l'ENS à hauteur de 300 € maximum et dans la limite de la somme dépensée. La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège.

La participation sera versée au collège, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département mi-septembre au plus tard.

Le projet déposé dans le cadre du dispositif « Collège Nature » ne peut pas faire l'objet d'un financement dans le cadre du dispositif « Projets locaux » (anciennement PE77) de la Direction de l'éducation.

La Commission de sélection au dispositif

La Commission sera constituée des services du Département (Direction de l'éducation et Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture), du représentant développement durable de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, et les associations naturalistes partenaires du dispositif.

La sélection sera validée par des Conseillers départementaux.

13 collèges maximum seront retenus pour participer au dispositif, dans la limite de 2 classes par établissement. Une liste d'attente avec trois collèges sera établie en cas de désistement.

Les candidatures devront répondre aux critères suivants :

- Le site ENS est au cœur du projet
- La pertinence du thème
- Les objectifs du projet de classe sont bien identifiés par rapport aux thèmes
- Le projet s'inscrit dans la durée
- La mixité et le nombre d'élèves
- La mise en pratique des élèves



- La communication faite autour du projet dans le collège, à l'extérieur
- La pluridisciplinarité du projet (scientifique, littéraire, artistique, sportive...)
- L'originalité

Les échéances

- Ouverture à candidature : [janvier](#)
- Clôture des candidatures (retour de la fiche de candidature remplie par le collège au Département / aucune candidature ne sera retenue après cette date) : [30 avril](#)
- Commission de sélection : [mai](#)
- Confirmation des candidatures retenues : [juin / juillet](#)
- Réunion avec le naturaliste et le Département pour définir le projet : [début juillet ou septembre/octobre](#)
- Réalisation des séances : [septembre à juin](#)

Le concours « Collège Nature » se déroulera à la fin de l'année scolaire afin de permettre aux élèves de réaliser le dispositif dans son intégralité (cf. Les échéances du concours dans la partie 2).

Partie 2 – LE CONCOURS

Le concours

Le concours « Collège Nature » entre dans le cadre de la participation des collèges au dispositif du même nom. Ce concours a pour but de récompenser l'engagement et de valoriser les actions des collégiens dans le dispositif « Collège Nature ».

Les collèges peuvent participer au dispositif chaque année mais les lauréats du concours de l'année passée (N-1) ne pourront pas postuler au concours deux années consécutives (année N).

Les trophées

Les trophées attribués :

- *Prix Départemental*
- *Prix de l'originalité*
- *Prix coup de cœur*

Le contenu des trophées :

- une « fête des abeilles » organisée dans le collège par la Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture et les apiculteurs du Groupement d'Apiculture de Bréviande Intercommunal (GABI)
- une sortie sur Ferra Botanica (vélorail) et une balade contée sur l'ENS du Val du Haut Morin



- une sortie dans un des 5 musées départementaux de Seine-et-Marne avec une animation en lien avec le thème de la nature

Les modalités de participation

Les collèges seront sélectionnés sur une restitution des activités, dans le cadre de leur projet de classe, et menée avec le naturaliste lors des séances.

Cette restitution prendra une forme libre : vidéo, blog, jeu, diaporama, etc.

Trois lauréats seront invités à venir présenter leur restitution à l'Hôtel du Département et à recevoir leur trophée.

Les échéances

- Date de réception des supports : *mi-mai*

Les supports sont à envoyer par mail ou par courrier à l'adresse suivante :

Département de Seine-et-Marne
Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture
Service sites et réseaux naturels
Bureau animation et valorisation des espaces naturels sensibles et de la biodiversité
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex ou par mail
environnement@departement77.fr

- Pré-sélection des lauréats : *15 au 20 mai*
- Remise des trophées : *fin mai / début juin*

La sélection des lauréats au concours

La Commission de pré-sélection retiendra trois lauréats. Elle sera constituée des services du Département (Direction de l'éducation et Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture), du représentant développement durable de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, et les associations naturalistes partenaires du dispositif.

La sélection sera validée par des Conseillers départementaux.

La Commission s'attachera à analyser les projets de classes synthétisés de l'année et examinera les restitutions selon les critères suivants :

- Format : qualité du support, la clarté de la présentation (exemple de format: vidéo, diaporama, blog...)



- Adéquation entre le projet de classe et le thème naturaliste : (exemple : le projet du collège porte sur « l'impact de l'activité humaine sur la nidification des oiseaux ». Le thème naturaliste demandé par le professeur est « faune et habitats » et plus particulièrement sa déclinaison sur « les oiseaux : reconnaissance des oiseaux : chants, morphologie ». Le thème et le projet sont en cohérence). Cf. annexe 2

- Action pratique : réalisation par les élèves : (exemple : protocoles de sciences participatives, réalisation d'un potager, plantation d'arbre, réalisation des étapes d'un rallye, réalisation d'un jeu nature, d'un sentier pédagogique...)

- Communication autour du projet : l'impact de l'action dans le collège, à l'extérieur (mairie, école primaire...)

- Originalité

Les 3 lauréats seront prévenus de leur sélection par mail.

Audition des lauréats et remise des trophées

Les trois collèges lauréats seront invités à l'Hôtel du Département à Melun. En salle des Séances, chaque collège présentera oralement, pendant 5 à 10 min, sa restitution synthétique (sous forme de diaporama Microsoft, vidéo MP4, démonstration pratique) devant le jury et échangera avec lui.

Le jury sera constitué de l'élue(e) en charge de l'environnement et du cadre de vie, de l'élue(e) en charge de l'éducation et des collèges, de l'élue(e) en charge des sports et de la jeunesse, de l'Inspectrice d'Académie et des personnes présentes à la Commission de pré-sélection.

A l'issue de ces auditions, le jury délibèrera. Les trophées seront remis par les élus.

La participation financière du Département

Le Département finance la totalité du bus pour les trois collèges lauréats du concours vers l'Hôtel du Département (aller/retour) et vers les trophées. La réservation du bus et le paiement du transporteur seront réalisés directement par le collège. Le Département versera au collège la totalité du montant correspondant, après réception de la facture acquittée. Les factures devront parvenir au Département, mi-septembre, au plus tard.

Le Département prend en charge directement les entrées dans les musées départementaux et le vélo rail, aucune réservation n'est à prévoir par les collèges.

Pour la « fête des abeilles », le Département organise et subventionne les interventions de la structure apicole. Le collège intervient en soutien logistique (salles, tables, grilles caddies, vidéoprojecteur...) et organise la journée auprès des élèves (choix des groupes dans les ateliers apicoles).

DROIT A L'IMAGE

Il sera demandé, en début d'année scolaire, les autorisations du droit à l'image pour l'ensemble des collégiens participants au dispositif.

LIENS UTILES :

Département de Seine-et-Marne
Direction de l'eau, de l'environnement, et de l'agriculture
Service Sites et réseaux naturels
environnement@departement77.fr
01 64 14 76 49



- Activités éducatives (expositions, dispositif « Passion métiers », les musées...) proposées par le Département :
<http://www.seine-et-marne.fr/Education-Jeunesse/Activites-educatives>

- et autres activités :
<https://www.collegeaucinema77.com/>

- <https://www.seine-et-marne.fr/fr/musees-departementaux>

- Animations pédagogiques proposées par l'association Seine-et-Marne environnement :
<http://www.me77.fr/spip.php?rubrique11>

- La Ligue de protection des Oiseaux : <https://www.lpo-idf.fr/>

- Association pour la Valorisation des Espaces Nature du Grand-Voyeux°:
www.grandvoyeux.fr/aven-grand-voyeux

- Ferra Botanica (vélorail) - ENS du val du Haut Morin – Provins Tourisme :
<http://www.ferrabotanica.com/>

- Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais (animation au centre d'écotourisme de Franchard) : <https://www.fontainebleau-tourisme.com/fr/decouvrir-la-region/la-foret/1172-2/>

- Fédération des Chasseurs – ENS des Bordes Chalonges – animations pédagogiques
<https://www.fdc77.fr/curieux-de-nature/la-semaine-de-leducation-a-la-nature/>

La DEEA intègre les valeurs liées au développement durable



Département de Seine-et-Marne
 Direction de l'eau, de l'environnement, et de l'agriculture
 Service Sites et réseaux naturels
environnement@departement77.fr
 01 64 14 76 49



Dispositif « Collège Nature » Formulaire de candidature

Annexe n°2

Formulaire à retourner par mail :

environnement@departement77.fr

Porteur du projet	
Nom du collège :	
Nom du Chef d'établissement :	
Adresse postale :	Tél : E-mail :
Référent du projet : Fonction:	Tél : E.mail :
Référent du projet : Fonction :	Tél : E.mail :
Disciplines concernées par le projet :	
Première classe	Seconde classe
Niveau de la classe : <input type="checkbox"/> 6ème - <input type="checkbox"/> 5ème - <input type="checkbox"/> 4ème - <input type="checkbox"/> 3ème - <input type="checkbox"/> SEGPA - <input type="checkbox"/> ULIS - <input type="checkbox"/> club EDD	Niveau de la classe : <input type="checkbox"/> 6ème - <input type="checkbox"/> 5ème - <input type="checkbox"/> 4ème - <input type="checkbox"/> 3ème - <input type="checkbox"/> SEGPA - <input type="checkbox"/> ULIS - <input type="checkbox"/> club EDD
Nombre d'élèves :	Nombre d'élèves :



Thème naturaliste retenu (voir les thématiques en fin de l'annexe)

Prévoir 2h pour les interventions naturalistes

Espace Naturel Sensible (Prévoir ½ journée par classe pour la sortie)

Nom du site :

Date de la visite

1^{er} trimestre 2^{ème} trimestre 3^{ème} trimestre

Description de votre projet (si besoin joindre un document plus complet)

Intitulé du projet :

Description du projet de classe :

Lien avec un Projet Local (anciennement PE77) :

Label E3D :

Autres :



Activités pratiques à prévoir en extérieur avec les élèves :

- Avec le ou les enseignants :

- En présence du (des) naturalistes (intervention de 2h):



- Quelle forme est envisagée :
 - sortie nature
 - rallye nature
 - sciences participatives
 - artistique
 - autres

Nom du protocole de sciences participatives

Valorisation envisagée dans le collège :

- Action en faveur de la biodiversité :



Participation au concours « Collège Nature »

Exemple de restitution article, jeu, exposition, diaporama, blog, carnet de suivi des animations, affiche, vidéo, jeu, etc

oui

non

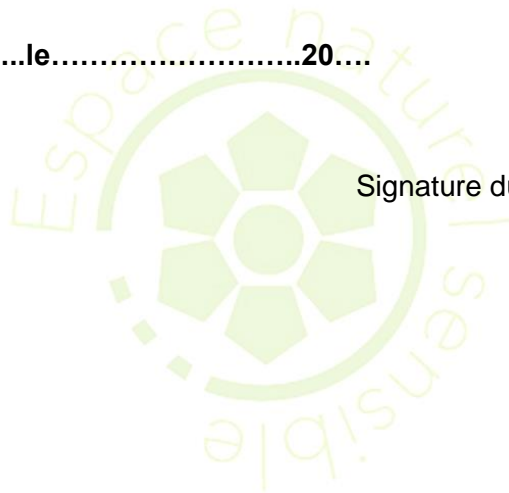
Validation par le Conseil d'Administration du collège

Date de validation

(l'avis du CA peut être transmis ultérieurement par mail)

A.....le.....20.....

Signature du chef d'établissement



La DEEA intègre les valeurs liées au développement durable



Thèmes	Suggestions de thèmes pour structurer les séances
Flore et gestion écologique	
Relation Homme Nature	Lien entre diversité végétale locale /écosystèmes et activités humaines/ gestion de l'environnement.
Les sauvages de Seine-et-Marne	Des outils pour observer et reconnaître la flore sauvage (dont les plantes comestibles) de Seine-et-Marne en compagnie d'un botaniste expert du Muséum national d'Histoire naturelle.
La flore en zones humides	Sensibilisation aux rôles et fonctions des zones humides. Botanique et adaptation des plantes aux zones humides. Accompagnement à la création/ gestion d'une mare.
De la fleur à l'assiette	Cycle de vie et observation à la loupe des plantes cultivées et des « mauvaises herbes » très utiles du potager !
Semer et planter local	Qu'est-ce qu'une plante « sauvage » et « locale »? Pourquoi semer/ planter des espèces locales et favoriser des prairies diversifiées semi-naturelles ?
Petit coup de pouce pour la nature	Présentation des modes de gestion écologique Reconnaissance du patrimoine naturel Mise en place de la gestion écologique (hôtel à insecte, nichoirs, création d'une prairie fleurie)
La nature aux quatre saisons et découverte du changement climatique	Phénologie des êtres vivants : étude de l'apparition d'événements périodiques déterminée par les variations saisonnières du climat
Faune et habitats	
Traces et indices	Reconnaître les grands types de traces
Les oiseaux	Reconnaissance des oiseaux : morphologie et chants
Les insectes	L'entomologie au travers du suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)
La mobilité des hommes et des espèces	Trame verte et bleue : maillage de réservoirs de biodiversité (espaces où les espèces effectuent leur cycle de vie) et de corridors écologiques assurant les connexions entre des réservoirs de biodiversité
Notre oreille, le bruit et la perception des ultra-sons par les chauves-souris	Comprendre ce qu'est un son et un bruit. Comment les chauves-souris perçoivent les ultra-sons
Vous avez dit « herpétologie » ?	Découverte et identification des différentes espèces d'amphibiens et de reptiles. Inspection des mares, recherche des pontes et écoute des chants des amphibiens. Point sur la fragilité de ces espèces et les menaces qui pèsent sur leurs milieux naturels.
Développement durable	
La consommation responsable	Impacts du mode de consommation sur l'environnement



Les déchets dans la nature	Définition d'un déchet. Objectif 0 déchets. Le devenir des déchets
Jardiner au naturel	Découverte de l'écosystème d'un jardin. L'importance du sol, alternatives aux pesticides
La ressource en eau	
Ne polluons pas l'eau	Les différentes formes de pollution. Qu'est ce qui pollue l'eau. Les conséquences
Economisons l'eau	L'importance d'économiser l'eau
Les écosystèmes liés aux zones humides	Observer comprendre agir
Géologie	
Roche et paysage	Formation des roches sédimentaires. Découverte des roches du bassin parisien. Fossiles et biodiversité

